

N°6

automne 2018



*Bibliothèque des Amis de l'Instruction
du 3^{ème} arrondissement*

Sommaire

- Éditorial	3
- “Bon anniversaire Monsieur Hugo !” (1881/1930)	4
- Une visite à la bibliothèque patrimoniale Villon à Rouen	9
- Flaubert, correspondance 1870-1871, un écrivain dans la tourmente	12
- Les conférences du 54 : questions d’images	22
- Programme des conférences et rencontres 2018-2019	24
- Dernière heure – Actualités	25
* Prenez <i>Le Maitron</i>	
* Des billets pour la recherche	

Éditorial

par Michel Roszewitch, président

Pour cette gazette d'automne, Victor Hugo et Flaubert sont à l'honneur.

Le premier, en contrepoint de la soirée de lecture faite par Jean-Marc Hovasse, qui nous a parlé du comportement et de l'évolution d'Hugo au cours de la Deuxième République. Nathalie Dyonet aborde une autre facette de son histoire en traçant l'attitude des bibliothèques populaires face au grand homme.

Flaubert, quant à lui, est largement présent sur nos rayons, et Léon Personnaz a parcouru nombre de ses correspondances, en particulier celles de la période si tourmentée de 1870-71.

Michel Blanc nous entraîne à Rouen à la découverte de la bibliothèque patrimoniale Villon.

Enfin Hélène Personnaz nous retrace les hasards qui nous ont permis d'innover cette année dans notre programme de rencontres qui se déroulent maintenant mensuellement, avec l'introduction du cycle sur l'histoire du cinéma et de la photographie, grâce à Marc Durand Lumière, un petit neveu du créateur du cinématographe.

Parallèlement, nos conférences nous ont permis de convier nombre d'invités remarquables parmi lesquels : Michelle Perrot, Mona Ozouf, Jacques Rancière et Christine Planté. (Je ne peux citer tout le monde et vous renvoie au programme complet)

Lors de notre dernière gazette, je vous faisais part du travail en cours pour aboutir au catalogue informatisé. Le travail accompli a été immense durant cette année 2018, puisque nous sommes passés de 1600 notices à près de 15000. Nous couvrons maintenant la quasi-totalité de notre fonds, et sommes en mesure de localiser immédiatement tous les ouvrages au sein de la bibliothèque, à partir de notre site Internet.

Merci encore à la petite équipe de bénévoles qui mène à bien ce travail de longue haleine très valorisant pour la bibliothèque.

Bonne lecture !

“Bon anniversaire Monsieur Hugo !” (1881/1930)

par Nathalie Dyonet

À l’occasion de l’entrée de Victor Hugo dans sa 80^{ème} année, les délégués des bibliothèques populaires des amis de l’instruction de 10 arrondissements de Paris (dont la BAI du 3^{ème})¹ ainsi que des communes d’Asnières, de Saint-Mandé et de Malakoff ont rédigé, le 27 février 1881, un courrier lui présentant *leurs respectueux hommages*.

Ils participent ainsi à l’immense manifestation à la fois officielle et populaire en l’honneur de Victor Hugo, de son vivant même. Fête fédératrice d’une république désormais bien installée. Le président du conseil, Jules Ferry, s’est déplacé en personne. Il s’est rendu au domicile du poète et lui a offert un grand vase de Sèvres (cadeau habituellement réservé aux rois et chefs d’État) sur le pied duquel a été gravée l’inscription suivante : *le gouvernement de la république à Victor Hugo, 27 février 1881*. Pour la circonstance, la porte de son hôtel particulier a été ornée d’un laurier d’or qui ombrage le buste doré de Marianne.

Dans la rue, devant la maison du poète, avenue d’Eylau (rebaptisée peu après avenue Victor Hugo), à quelques encablures de l’Étoile, des milliers de personnes défilent sans discontinuer tout l’après-midi. Dans ce défilé se mêlent les âges, les sexes et les métiers. Les chambres syndicales ouvrières sont également présentes. La foule d’hommes et de femmes venus de Paris, de province et parfois de l’étranger défile lentement sous les fenêtres du patriarche entouré de ses petits-enfants. Certains ont apporté des fleurs et de modestes présents pour témoigner leur reconnaissance.

L’hommage rendu par les délégués des bibliothèques populaires tient en quelques lignes, sans doute mûrement pesées et réfléchies. Il est à l’unisson

¹ La BAI du 3^{ème} est représentée par deux signatures sur un total de 57. Ont participé, pour Paris, les délégués des bibliothèques populaires du 3^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 12^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème}.

de cette journée de cohésion nationale. Élogieux, il salue et retient l'engagement du citoyen républicain et du penseur humaniste.

En contrepoint, la cartographie du fonds des œuvres de Victor Hugo acquises au cours du temps par la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du 3^{ème} arrondissement paraît bien en retrait par rapport à un portrait si flatteur et si militant.

1) *Victor Hugo au travers de l'hommage rendu*

Les délégués des bibliothèques de 1881 retiennent quatre facettes du grand homme : le poète, l'opposant au Second empire, l'homme du pardon et le chef de file de l'émancipation des masses.

Victor Hugo, n'est pas évoqué comme le dramaturge du théâtre romantique ou le romancier des *Misérables* qui met en scène le petit peuple ou des révolutionnaires de 1830 sur les barricades à Paris, revisités par quelques souvenirs de février et de juin 1848. Non, c'est le poète qui est mis en avant, en particulier celui des *Châtiments*. Et pour cause, ce recueil "*a cloué au pilori et flétri à jamais les hommes du second empire*". Rappelons-nous ces vers :

*La conscience humaine est morte, dans l'orgie
Sur elle il s'accroupit ; ce cadavre lui plaît ;
Par moment, gai, vainqueur, la prunelle rougie,
Il se retourne et donne à la morte un soufflet.*

Il est, avant tout, l'homme qui s'est opposé au Second Empire et "au traître Bonaparte". Les délégués évoquent celui qui a "courageusement lutté" et défendu la république contre le coup d'État de décembre 1851 et bien sûr "le digne proscrit" d'*Ultima verba* ("*s'il n'en reste qu'un je serai celui-là*"). Il est l'irréductible qui a refusé l'amnistie accordée en 1859 par le Second Empire, devenu plus libéral, et qui ne reviendra de son exil de Guernesey à Paris qu'une fois la république proclamée, le 4 septembre 1870. Le *Victor Hugo* dont on se souvient est celui d'après 1848.

Hommage plus audacieux et sans doute moins convenu car longtemps polémique, à un Hugo rédempteur, épris de justice et de liberté. Il lui est reconnu d'avoir été "le premier à crier grâce et pitié pour les vaincus", pour les nombreux communards condamnés à des peines diverses avec, pour les plus notables, la déportation en Nouvelle-Calédonie (Louise Michel, par exemple). Le thème a été sensible. Le camp républicain était très divisé sur le sujet, craignant qu'une loi d'amnistie ne fasse passer la République, encore mal assurée, pour un régime de faiblesse. L'amnistie n'est devenue générale qu'en juillet 1880. Or Victor Hugo, s'il s'est montré critique vis-à-vis de la Commune, s'est employé dès 1873, en tant que citoyen puis sénateur à

obtenir une amnistie pleine et entière (comme Louis Blanc ou Georges Clémenceau), alors que la majorité des parlementaires républicains restait très prudente sur cette question. Des traces de cette prudence se retrouvent d'ailleurs dans les termes employés par les délégués qui mentionnent pudiquement "une lutte fratricide" imputée "aux désastres militaires" du Second Empire, bien sûr.

Enfin, les délégués des bibliothèques populaires, en conclusion de leur éloge, voient en Victor Hugo "un de leurs collaborateurs, le plus éminent" sur le sens de leur démarche d'émancipation par "la diffusion de l'instruction dans les masses populaires".

L'hommage rendu loue le républicain, ses combats, tout en soulignant la grande proximité de sa pensée avec ce que veulent promouvoir les bibliothèques populaires en matière de diffusion du savoir. Cette expression volontariste se retrouve-t-elle dans la constitution du fonds Victor Hugo à la BAI du 3^{ème} arrondissement ?

2) Victor Hugo à la BAI du 3^{ème} arrondissement

Sur la piste de l'auteur, quel secret allait révéler le 54 rue de Turenne ?

Tout commence sous les meilleurs auspices. Victor Hugo est très bien représenté à la BAI du 3^{ème} arrondissement. Une simple mesure de l'épaisseur des fiches manuscrites de cotation classées dans le grand bahut de bois, place Victor Hugo (4 cm environ) largement devant d'autres auteurs aussi populaires au XIX^e siècle, comme George Sand (3 cm) ou Jean-Jacques Rousseau (1 cm).

Son œuvre est présente dans sa globalité : 47 titres sont répertoriés dans le fichier papier. Tous les genres littéraires y figurent, avec, par ordre d'importance : la poésie (20), le théâtre (11), le roman (7) et les œuvres diverses (8, y compris ceux avec des extraits choisis). Du point de vue chronologique, 19 œuvres sont parues avant 1851, 25 après cette date.

Aujourd'hui il ne reste plus à la BAI qu'à peine la moitié des volumes sur les rayonnages et une dizaine de titres seulement. Emprunts réitérés, livres dégradés, perdus ou volés ... ?

Que tirer de la chronologie pour cerner le choix des bibliothécaires voire le goût des lecteurs ? Les indications temporelles manquent cruellement. Il est difficile de dater l'entrée des différents titres de Hugo à la BAI. Une certitude toutefois, le premier catalogue de 1862 fait mention de 4 titres (de 1831 à 1838) : *Marie Tudor*, *La Esmeralda*, *Ruy Blas* et *Notre Dame de Paris*. Cette sélection pose de nombreuses questions. Le théâtre a été privilégié avec, en

prime, l'unique opéra, *La Esmeralda*², qui s'est soldé par un échec. Le lien avec le goût supposé du premier public de la BAI composé essentiellement d'artisans n'est pas d'évidence. Plus immédiatement intelligible est l'absence d'œuvre de l'exil, comme *les Châtiments* (1853) ou *la Légende des siècles* (1859). La censure impériale veille alors.

Le catalogue "Supplément" de 1933 indique dans la préface qu'il "contient tous les ouvrages acquis depuis 1920 et qui ne figuraient pas déjà au Catalogue général publié à cette époque", ainsi que ceux dont la cote a dû être modifiée. Il contient quant à lui l'essentiel des œuvres de Hugo dont témoigne encore le fichier papier actuel. Il ne dénote pas un choix particulier dans la production littéraire de l'auteur mais plutôt le souhait d'offrir un panorama complet. Peut-être peut-on y voir l'influence de la Présidente de l'époque, Pauline Weiler, institutrice à Paris, qui aurait eu une démarche du type reconstitution des œuvres complètes, proche de celle que l'on pourrait trouver dans n'importe quelle bibliothèque municipale.

Les quelques tampons imprimés sur les livres fixant leur date d'entrée semblent indiquer une mise à jour du fonds Victor Hugo autour de la première guerre mondiale, entre 1913 et 1918. Quoiqu'il en soit de ces bribes d'information, il semblerait que l'œuvre de Victor Hugo ait été acquise tardivement au début du XXe siècle alors que l'auteur n'est plus de ce monde depuis au moins 20 ans.

Enfin, une des particularités des bibliothèques populaires réside dans le fait que les responsables choisissaient eux-mêmes leurs livres et qu'ils n'hésitaient pas à acquérir plusieurs fois le même titre en fonction de la demande des lecteurs. Ainsi la présence multiple d'une même œuvre est un indice utile pour approcher ce qui a pu constituer les lectures succès. Les livres allaient-ils parler ?

Concernant Victor Hugo, une douzaine de titres ont bien été acquis plusieurs fois. Pour les romans, *Les Misérables* (5 exemplaires) découpés en plusieurs tomes, *Han d'Islande* (5 exemplaires) et *Les Travailleurs de la mer* (3 exemplaires). Côté poésie, trois recueils sont en bonne place : *L'Année terrible* (6 exemplaires), *La Légende des siècles* (4 exemplaires), *Les Châtiments* (3 exemplaires). Pour les œuvres diverses à caractère historique et polémique, *Histoire d'un crime* (4 exemplaires). Quoique l'acquisition de ces ouvrages semble bien postérieure aux 80 ans de Hugo, on croit percevoir au travers de ces choix, une image fugace proche de celle de l'esprit de la délégation de 1881 : le Victor Hugo républicain, poète, pourfendeur du

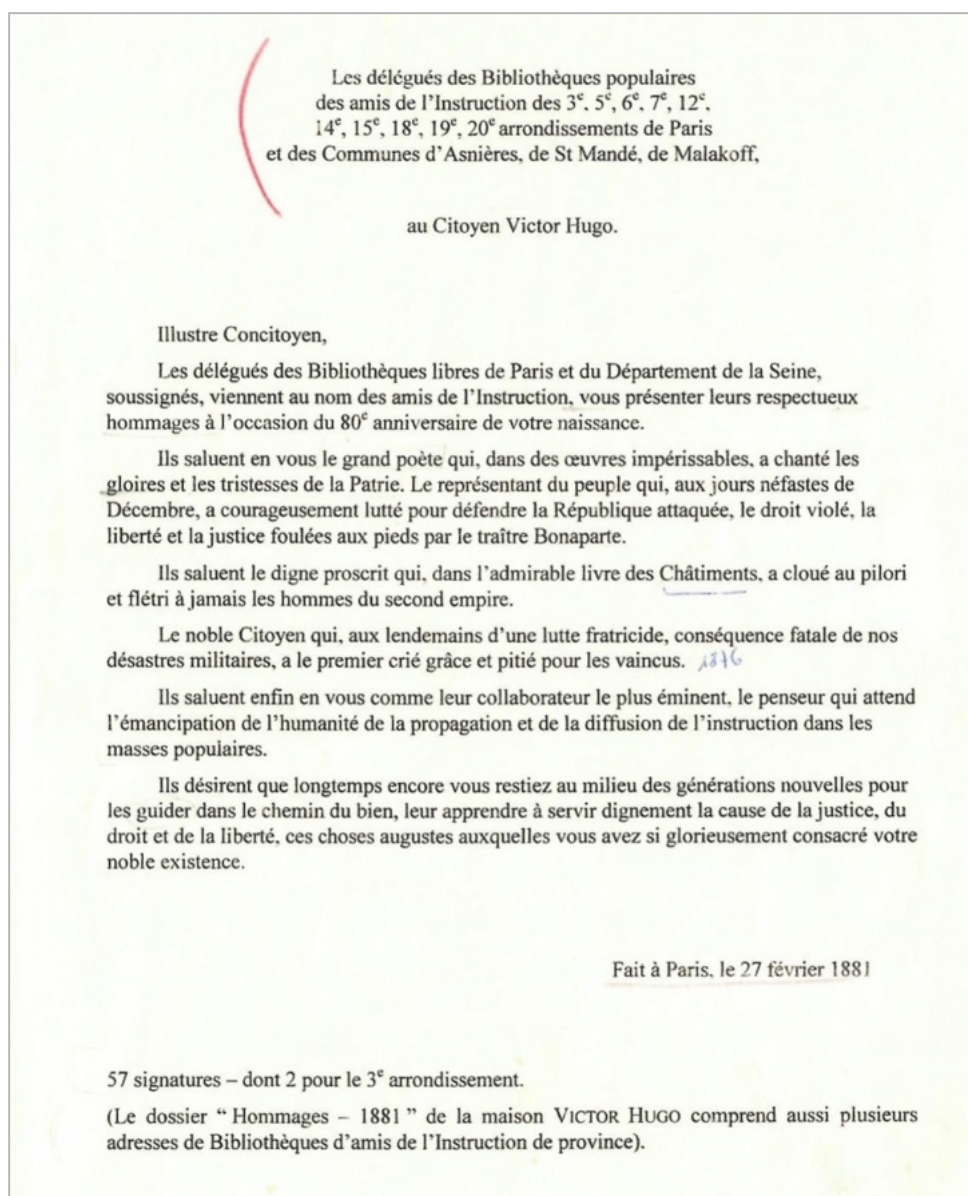
² L'Opéra de Louise Bertin, livret de Victor Hugo, d'après son roman *Notre dame de Paris*.

Second Empire mais aussi, ce serait la marque des années 20-30, le romancier des petites gens.

Victor Hugo, un grand auteur populaire ? La BAI lui a fait largement les honneurs de ses rayonnages. Tardivement semble-t-il, mais selon une logique systématique.

L'étude du fonds ne livre pas d'évidence une clé de lecture particulière qu'auraient eu les sociétaires du 3^{ème} à l'égard de son œuvre. L'importance de sa présence est toutefois significative en elle-même de la consécration d'un auteur considéré comme un classique qui mérite d'être lu.

Les délégués de 1881 célébraient en Victor Hugo un héros républicain. La BAI du début du XX^e siècle en a fait un auteur aux multiples registres, accessible à tous ses lecteurs. Bon anniversaire Monsieur Hugo !



Une visite à la bibliothèque patrimoniale Villon à Rouen

par Michel Blanc

Cette vénérable bibliothèque municipale installée en 1888 dans le bâtiment qui contient le Musée des Beaux-arts de Rouen (architecte Louis Sauvageot) se caractérise par la richesse de son fonds, troisième pour l'importance en France, et sa grande accessibilité. Le jour même de notre visite, les bibliothécaires ont interrogé leur catalogue, proposé une carte de bibliothèque gratuite et un rendez-vous pour le lendemain avec les ouvrages repérés mis de côté. L'efficacité et l'amabilité de nos hôtes feraient rêver plus d'un érudit ou chercheur parisien. L'idée que nous pouvons mettre en branle facilement toutes et tous, qui nous passionnons pour l'histoire des bibliothèques populaires et celle des formes de lectures associées est de profiter de nos déplacements pour interroger localement les sources contenues dans les bibliothèques des grandes villes de France. Ainsi dans les *Annales de Normandie* d'octobre 1978 nous trouvons un article de Philippe Manonville intitulé *Les bibliothèques populaires de la Seine inférieure au XIX^e siècle*. L'auteur se plaçant en 1873 propose une typologie des nombreuses bibliothèques populaires dans le département. Il distingue :

- celles qui relèvent de l'initiative publique : municipalités ou diverses administrations placées sous la tutelle d'une ville, d'un département, d'un ministère, d'un inspecteur d'Académie...
- et celles relevant d'initiatives privées.

Cette seconde catégorie nous intéresse tout particulièrement car elle contient nécessairement la famille des bibliothèques populaires libres ou indépendantes associatives et auto-administrées auxquelles se rattache notre BAI du 54 rue de Turenne. Elle est déclinée en cinq sous-catégories :

- 1) Les bibliothèques relevant d'initiatives individuelles (prêtres, pasteurs, particuliers)
- 2) Celles émanant de groupement de personnes privées.
- 3) Celles émanant d'associations confessionnelles (Notre-Dame des Bons Livres).

- 4) Celles émanant d'associations laïques (Ligue de l'Enseignement, Société des Amis de l'Instruction, Société d'Instruction mutuelle).
- 5) Celles relevant d'associations politiques (Comité démocratique, Cercle républicain d'Instruction et d'éducation populaire, Société républicaine d'Instruction.)

Les arguments des bibliothèques populaires confessionnelles sont connus. Ainsi l'association Notre-Dame des Bons Livres de Rouen œuvre explicitement à la propagation “du goût de la lecture des bons livres et par suite empêcher la fréquentation des cabarets”. L'auteur nous rappelle que les Francs-maçons de Rouen qui soutiennent massivement les bibliothèques libres (laïques) ont des arguments assez proches concernant la fréquentation des cabarets mais beaucoup plus latitudinaires pour les lectures à promouvoir.

L'inconvénient d'une typologie reste de dresser des frontières où des passerelles co-existent. Ainsi entre les sous-catégories 4 et 5. Longtemps (et encore aujourd'hui, peut-être pour toujours...) le combat pour la laïcité ne prit tout son sens que dans un ancrage républicain : pour une promotion des idéaux et des réalisations émancipatrices de la République. Ainsi en 1879, au banquet, à Rouen, de la création de la *Société des Amis de l'Instruction*, une mission civilisatrice très ambitieuse est confiée aux sociétaires : “Coopérer à la destruction de la dernière Bastille, la Bastille de l'ignorance où se tiennent aujourd'hui si fortement retranchés la superstition, l'hypocrisie, la fraude, les abus, les préjugés désastreux soutiens de toutes les tyrannies anciennes ou modernes”. Tout un programme de combat pour les *Lumières* mais aussi contre les multiples formes d'oppression qui s'exprimèrent plus ou moins fortement. Ce programme trouva plus ou moins de débouchés, de points d'application, de capacité à durer selon les lieux et les époques.

Les villes du département ne se sont pas dotées de bibliothèques populaires à la même époque ni dans les mêmes conditions. Ces bibliothèques sont dans une large mesure le reflet des populations considérées sous l'angle des professions et des ressources, des traditions sociales et culturelles, des sensibilités religieuses et politiques. Ainsi la bibliothèque populaire du Havre qui compte 289 adhérents en 1869 recèle plus d'une centaine d'adhérents qui ont la particularité d'être inscrits dans les écoles mutuelles et industrielles de la ville. Le sous-préfet du Havre fait part de sa désapprobation, en 1874, en réagissant à une plainte relative à la présence dans le catalogue des *Misérables* de Victor Hugo. Il trouve “regrettable qu'une société jouissant de l'autorisation administrative puisse introduire dans la

bibliothèque un ouvrage de ce genre.” Nous sommes alors dans ce contexte politique global qui porte bien le nom de son projet antirépublicain : l’*Ordre moral*. Il n’est donc pas possible d’examiner localement la situation des bibliothèques populaires libres ou indépendantes sans prendre en considération le contexte politique, culturel et social. Par exemple, les préfets et sous-préfets de 1874 n’ont pas la même attitude vis-à-vis des bibliothèques populaires que ceux de 1882. Par ailleurs, le Ministre de l’Instruction publique et des Beaux-arts, Jules Ferry, écrit aux préfets, le 11 mars 1882 : “Les bibliothèques populaires prennent chaque jour une extension plus grande. Personne ne s’en réjouit plus que moi.”

Ne nous méprenons pas : le combat laïque et le combat républicain ne font qu’un dans l’esprit du Ministre Ferry et les préfets le savent bien. Les bibliothèques populaires qui fleurissent ont l’avantage à leurs yeux de contrer les œuvres cléricales soupçonnées d’anti-républicanisme. Il faut savourer la présentation d’une enquête comparative de 1882 qui classe les bibliothèques populaires en trois grandes tendances : *esprit libéral* (traduire : laïque et républicain), *esprit clérical* et enfin *sans tendance*. Sur 70 recensées : 44 bibliothèques sont classées dans la première catégorie, 18 dans la seconde, 8 dans la troisième. Le bon esprit républicain et latitudinaire triomphe donc et l’administration y trouve un sujet de réjouissance. Notons cependant que la situation des villes reste contrastée : la grande ville industrielle du Havre qui fait jeu égal avec Rouen en termes de nombre de bibliothèques populaires assure un net triomphe de l’esprit républicain et laïque tandis que la capitale régionale toute imprégnée d’une formidable histoire confessionnelle marque l’égalité entre les tendances.

	Le Havre	Dieppe	Rouen	Neuchâtel	Yvetot
Esprit libéral	15	12	11	4	2
Esprit clérical	6	1	11	0	0
Sans tendance	4	1	2	1	0

*Gustave Flaubert, Correspondance 1870-1871,
un écrivain dans la tourmente*

Extraits de lettres présentés par Léon Personnaz



Gustave Flaubert, *photographie de Carjat*

Ces derniers temps, je lisais la correspondance de Flaubert³. Pendant une émission de radio à lui consacrée, un commentateur l'a qualifié d'*homme de gauche*. J'ai été surpris. Il est, depuis quelques années, devenu difficile de

³ On trouve cette correspondance complète au premier étage de la BAI, mais aussi sur le web !

définir ce groupe nominal d'*homme de gauche*, et je ne voudrais surtout pas produire, en plus d'un essai de définition, un anachronisme. Je me contenterai de proposer des extraits des lettres de Flaubert pendant la guerre de 1870 et pendant la Commune de Paris⁴. Au delà des signes de gauche ou de droite, ces lettres sont la marque d'une grande confusion. Flaubert, alors cinquantenaire, aurait-il perdu l'acuité d'analyse ou tout au moins de présentation que l'on voit à l'œuvre dans *l'Éducation sentimentale* dont la rédaction était pourtant récente (troisième version parue en 1869)⁵ ? Dans sa retraite de Croisset, n'avait-il pas d'interlocuteur en politique susceptible de le dégrader ou simplement de l'informer ? Les idées, qu'il assénait à son "Maître" George Sand, semblaient la laisser perplexe... ou silencieuse. Alphonse Jacobs écrit⁶ : "Elle se cache à Nohant. Flaubert s'inquiète." En effet, pendant et autour de la Commune (18 mars-28 mai 1871), Flaubert écrit à Sand les 11 mars, 31 mars, 24 avril, 30 avril et 11 juin. Pendant cette période, Sand écrit à Flaubert seulement les 17 mars, 28 avril et 14 juin.

Même si certaines des formulations de Sand vont dans le même sens que celles de Flaubert, sa vision du monde la conduit bien loin de lui, même si son isolement provincial et son âge (elle a 67 ans) la rendent perméable à la

⁴ À cette époque, Gustave Flaubert (1821-1880) vivait, dans la maison familiale de Croisset (hameau de Canteleu en Seine-Maritime, proche de Rouen), avec sa mère Anne (1793-1872). Pendant la guerre, à partir de décembre 1870, il habitera à Rouen, puis à Dieppe, chez sa nièce qui était mariée. Gustave avait assuré l'éducation de Caroline, fille d'une de ses sœurs morte prématurément, jusqu'à son mariage.

⁵ Pendant les événements de 1848, Flaubert, qui a 27 ans, et son ami Maxime du Camp vont sur les lieux chauds parisiens. Flaubert en tirera de bons passages de la troisième version de *l'Éducation sentimentale*. Néanmoins, l'ambiguïté de notre auteur se révèle dans plusieurs passages. Il laisse en effet le mépris du peuple à d'autres qu'à Frédéric (voir lettre du 29 avril 1871 à Sand) :

« Cependamment », objecta Martinon, « la misère existe, avouons-le ! Mais le remède ne dépend ni de la Science ni du Pouvoir. C'est une question purement individuelle. Quand les basses classes voudront se débarrasser de leurs vices, elles s'affranchiront de leurs besoins. Que le peuple soit plus moral, et il sera moins pauvre ! »

[...]

« Sortons de là », dit Hussonnet, « ce peuple me dégoûte. »

Tout le long de la galerie d'Orléans, des blessés gisaient par terre sur des matelas, ayant pour couvertures des rideaux de pourpre ; et de petites bourgeoises du quartier leur apportaient des bouillons, du linge.

« N'importe ! » dit Frédéric, « moi, je trouve le peuple sublime. »

[...]

Ils entendirent, à la lueur des torches, proclamer le Gouvernement provisoire. Enfin, à minuit, Frédéric, brisé de fatigue, regagna sa maison.

« Eh bien », dit-il à son domestique en train de le déshabiller, « es-tu content ? »

« Oui, sans doute, monsieur ! Mais ce que je n'aime pas, c'est ce peuple en cadence ! »

Notons qu'en 1848, la correspondance éditée de Flaubert se limite à 5 ou 6 lettres qui n'abordent pas de sujet politique.

⁶ Alphonse Jacobs a édité, préfacé et annoté la *Correspondance Gustave Flaubert-George Sand*, Flammarion, 1981.

propagande anti-communarde : *“Pour moi, l’ignoble expérience que Paris essaie ou subit ne prouve rien contre les lois de l’éternelle progression des hommes et des choses, et si j’ai quelques principes acquis dans l’esprit, bons ou mauvais, ils n’en sont ni ébranlés ni modifiés. [...] On aimait Paris malheureux malgré lui. [...]”* (28 avril 1871). Elle est désespérée, et la Commune en est la cause : *“Le mépris de la France est peut-être le châtement nécessaire de l’insigne lâcheté avec laquelle les Parisiens ont subi l’émeute et ses aventuriers.”* (28 avril 1871). *“Quel sera le contrecoup de cette infâme Commune ? Isidore ou Henri V, ou le règne des incendiaires ramenés par l’anarchie ?”* (14 juin 1871). Elle démarre avec des termes flaubertiens puis, au cours de la phrase, corrige les idées extrêmes de son ami : *“Les ordures de la Commune nous montrent les dangers qui n’étaient pas assez prévus et qui commandent une vie politique nouvelle à tout le monde : faire ses affaires soi-même et forcer le joli prolétaire créé par l’Empire à savoir ce qui est possible et ce qui ne l’est pas. L’éducation n’apprend pas l’honnêteté et le désintéressement du jour au lendemain. Le vote est l’éducation immédiate. Ils [les chefs de la Commune] ont nommé des Raoul Rigault⁷ et compagnie. Ils savent maintenant ce qu’en vaut l’aune. Qu’ils continuent et ils mourront de faim. Il n’y a pas d’autre chose à leur faire comprendre à bref délai.”* (23 juillet 1871).

Notons enfin que, ni Flaubert, ni Sand ne semblent sensibles à la répression contre les Communeux⁸ : il n’y a aucune allusion à la *Semaine sanglante* (du 21 au 28 mai 1871) dans leurs lettres.

On ne peut expliquer le désarroi de Flaubert et de Sand sans évoquer leur solitude provinciale. En revanche, ce qui est difficile à avaler, c’est le mépris de Flaubert pour le peuple, la démocratie, l’école et le suffrage universel...

Nous intercalons dans le texte, en violet, les événements conduisant à la Commune afin d’éviter le tournage fastidieux des pages. Nous ne développons pas la période de la Commune proprement dite. En vert, sont soulignés les propos et déplacements relatifs au travail littéraire (essentiellement la rédaction de la troisième version de La Tentation de Saint Antoine ; les deux premières sont de 1849 et 1856).

⁷ Raoul Rigault (1846-1871) était journaliste. Il fut élu au conseil de la Commune et nommé à la tête de la *Commission de Sécurité générale*. Il avait la réputation d’être un anticlérical farouche. Les méthodes de Rigault suscitent d’ailleurs une polémique au sein de la Commune. Il a été fusillé sans procès, le 24 mai sur ordre d’un sergent versaillais qui le reconnaît comme un officier communard lorsqu’il répond, lors d’une arrestation : « Que me voulez vous ? Vive la commune ! ». Des soldats dépouillent son cadavre des objets de valeur, son corps, laissé sur place, est ensuite malmené par des passants. Il avait 25 ans.

⁸ *Communeux* : partisan de la commune de Paris pendant l’insurrection de 1871, et, par extension, partisan d’un régime où l’État est une association de communes se gouvernant elles-mêmes.

Extraits de la correspondance de Flaubert pendant la guerre de 1870 et la Commune

19 juillet 1870 : Début de la guerre franco-prussienne

Lettre à George Sand

Croisset, mercredi soir, 20 juillet 1870

[...] Moi, je suis écœuré, navré par la bêtise de mes compatriotes.

[...] Le bon Français veut se battre : 1° parce qu'il se croit provoqué par la Prusse ; 2° parce que l'état naturel de l'homme est la sauvagerie ; 3° parce que la guerre contient en soi un élément mystique qui transporte les foules.

[...] J'ai commencé *Saint Antoine*, et ça marcherait peut-être assez bien si je ne pensais pas à la guerre. Et vous ?

À sa nièce Caroline

Croisset, nuit de jeudi, 28-29 juillet 1870.

Mon pauvre Loulou,

[...] J'ai reçu une lettre lamentable de Mme Sand. Il y a une telle misère dans son pays, qu'elle redoute une *jacquerie*. Les loups viennent la nuit jusque sous ses fenêtres, poussés par la soif. Et elle leur fait la chasse avec son fils.

18 août 1870 : Bazaine encerclé à Metz

2 septembre : Napoléon capitule à Sedan

4 septembre : Proclamation de la République à l'Hôtel de Ville de Paris.

Gouvernement de Défense nationale présidé par Trochu.

7 septembre : nomination des maires d'arrondissement

À George Sand

[Croisset.] Samedi [10 septembre 1870].

Chère Maître,

[...] À Rouen, nous nous attendons à la visite de ces messieurs [les Prussiens], et comme je suis (depuis dimanche) lieutenant de ma compagnie, j'exerce mes hommes et je vais à Rouen prendre des leçons d'art militaire.

À George Sand

[Croisset] Mercredi [7 septembre 1870].

[...] Expliquez-moi ça ! L'idée de faire la paix maintenant m'exaspère, et j'aimerais mieux qu'on incendiât Paris (comme Moscou) que d'y voir entrer les Prussiens. Mais nous n'en sommes pas là ; je crois que le vent tourne.

19 septembre : Début du siège de Paris

À sa nièce Caroline

Croisset, mardi soir [27 septembre 1870].

Mon pauvre Loulou,
[...] dans quinze jours toute la France sera soulevée.
[...] J'ai recommencé hier à travailler, et j'ai retrouvé l'appétit !
Tout s'use, l'angoisse elle-même.

28 septembre 1870 : capitulation de Strasbourg

À sa nièce Caroline

Croisset, jeudi soir [13 octobre 1870].

Ma chère fille, ma pauvre Caro,
Les Prussiens ne sont pas encore à Rouen. [...] Il est probable qu'ils vont entrer dans Amiens.
Depuis l'arrivée de Gambetta à Tours, il me semble qu'il y a un peu plus d'ordre et de commandement. Que dis-tu de son voyage en ballon, au milieu des balles ? C'est coquet.

19 octobre : Création de compagnies de volontaires de la Garde nationale.

À la princesse Mathilde⁹

Dimanche [23 octobre 1870].

[...] Comme on nous hait ! Et comme ils nous envient ces cannibales-là ! Savez-vous qu'ils prennent plaisir à détruire les œuvres d'art, les objets de luxe, quand ils en rencontrent. Leur rêve est d'anéantir Paris, parce que Paris est beau...

28 octobre : Bazaine capitule à Metz

31 octobre : émeute contre "les capitulars du gouvernement".

À George Sand

[Croisset.] Dimanche soir [30 octobre 1870].

[...] Oh ! si je pouvais m'enfuir dans un pays où l'on ne voie plus d'uniformes, où l'on n'entende pas le tambour, où l'on ne parle pas de massacre, où l'on ne soit pas obligé d'être citoyen ! Mais la terre n'est plus habitable pour les pauvres mandarins !

3 novembre : plébiscite pour le gouvernement

Décembre 1870 : à Paris, froid et faim. On mange ce que l'on trouve...

⁹ La princesse Mathilde : nièce de Napoléon I^{er}. Demandée en mariage par le futur Napoléon III, mais ce projet n'aboutit pas. Épouse un prince russe, mais s'en sépare au bout de quatre ans. Lorsque Napoléon III commence sa carrière, elle l'assiste en tenant un peu le rôle de maîtresse de maison. Après le mariage de l'Empereur, elle a une vie libre et selon ses goûts. Elle représente, avec retenue, la gauche de l'Empire. Elle protège les écrivains ; Flaubert, Gautier, Sainte-Beuve, les Goncourt, Taine se pressent dans ses salons. Après la chute de l'Empire, elle se réfugie quelque temps en Belgique, mais termine sa longue vie en France. Émancipée, elle est néanmoins restée attachée à la gloire impériale. [Flaubert avait sans doute intérêt à la fréquenter...] (d'après Pierre Guiral, Encyclopédie Universalis).

5 janvier : bombardement de Paris par les Prussiens

Le 23 janvier, Jules Favre, ministre des armées, rencontre Bismarck. Un armistice est prévu pour une durée de trois semaines, pendant lesquelles seront négociés les préliminaires de paix. L'équivalent d'une division militaire est autorisé pour maintenir l'ordre. La Garde nationale n'est pas désarmée.

L'entrée des Allemands dans la capitale est repoussée au début mars.

*28 janvier 1871 : **signature de l'armistice***

À sa nièce Caroline

1er février 1871.

Chère Caro,

[...] La capitulation de Paris, à laquelle on devait s'attendre pourtant, nous a plongés dans un état indescriptible ! C'est à se pendre de rage ! Je suis fâché que Paris n'ait pas brûlé jusqu'à la dernière maison, pour qu'il n'y ait plus qu'une grande place noire. La France est si bas, si déshonorée, si avilie, que je voudrais sa disparition complète. Mais j'espère que la guerre civile va nous tuer beaucoup de monde. Puissé-je être compris dans le nombre !

Début février : Flaubert s'installe à Dieppe avec sa mère, chez sa nièce Caroline.

8 février 1871 : élection d'une majorité monarchiste à l'assemblée (la France rurale veut la paix et la tranquillité)

17 février : Thiers nommé chef du pouvoir exécutif de la république française

À George Sand

Dieppe, 11 mars 1871.

Chère maître,

[...] Je caresse le rêve suivant : aller vivre au soleil dans un pays tranquille. Attendons-nous à des hypocrisies nouvelles : déclamations sur la vertu, diatribes sur la corruption, austérité d'habits, etc. Cuistrerie complète ! J'ai actuellement à Croisset douze Prussiens. Dès que mon pauvre logis (que j'ai en horreur maintenant) sera vidé et nettoyé, j'y retournerai ; puis j'irai sans doute à Paris, malgré son insalubrité. Mais de cela je me fiche profondément.

*15 mars 1871 : Formation du **Comité Central de la Garde Nationale** à Paris*

*18 mars : Échec du désarmement de Paris : une foule, à Montmartre et à Belleville, avec femmes et enfants, empêche la troupe régulière (les lignards) de s'emparer des canons de la Garde nationale. Le général Lecomte demande par trois fois de tirer sur la foule. Les soldats refusent de tirer et mettent la crosse en l'air. Les généraux Lecomte et Thomas sont fusillés sans jugement malgré l'intervention du maire du XVIIIe, Clémenceau, et du Comité de vigilance de Montmartre. **Insurrection**. L'hôtel de ville, où Jules Ferry tente d'organiser la résistance est abandonné par les soldats.*

Le gouvernement part à Versailles. Le CCGN a le pouvoir (?) sans l'avoir demandé...

À sa nièce Caroline

Bruxelles, rue d'Arlon, 15, dimanche 2 heures [19 mars 1871].

Ma chère Caro,

Nous apprenons ce matin qu'on se bat à Paris. Est-ce bien vrai ? J'ai peur que vous ne vous trouviez pris dans la bagarre.

Comme je compte partir d'ici pour Londres mardi matin ou mardi soir, envoie-moi par le télégraphe un mot pour me dire ce que vous devenez. La dépêche doit aller par l'Angleterre.

À sa nièce Caroline

Bruxelles, lundi 20 mars 1871.

J'espère que vous n'avez pas fait la bêtise d'aller à Paris d'où il nous arrive des nouvelles déplorables.

À sa nièce Caroline

Bruxelles, mardi soir, 4 heures [21 mars 1871].

Chère Caro,

Où êtes-vous ? à Dieppe, à Rouen, ou à Paris ? J'espère que ton mari n'aura pas fait l'imprudence de vous mener à Paris.

[...] Les Prussiens sont-ils rentrés dans Dieppe et à Croisset ? Que faire ? Et où aller, une fois revenu en France ?

[...] Tout n'est donc pas fini ! On sera éternellement inquiet et embêté ! Et les affaires d'Ernest ? Comment s'arrangent-elles avec l'émeute ?

À sa nièce Caroline

Londres. Jeudi, 4 heures [23 mars 1871].

Ma chère Caro,

[...] Je voudrais savoir s'il y a des Prussiens à Croisset, car où aller maintenant ? Je crois cependant que l'agitation de Paris touche à sa fin. Peut-être pourrions-nous y aller dans quelque temps.

À sa nièce Caroline

Londres, samedi soir [25 mars 1871]

Ma chère Caro,

[...] Il me semble que Paris reste dans le même état. Aujourd'hui, on n'a reçu à l'ambassade de France (où je vais tous les jours) aucun journal de Paris. Mais nous savons, par un voyageur parti hier soir à 5 heures des Champs-Élysées, que tout était calme. Je n'y comprends goutte !

25 mars. Extrait du Journal Officiel de la Commune : "Si le comité central de la garde nationale était un gouvernement, il pourrait, pour la dignité de ses électeurs, dédaigner de se justifier. Mais comme sa première affirmation a été de déclarer « qu'il ne prétendait pas prendre la place de ceux que le souffle populaire avait renversés », tenant à simple honnêteté de rester exactement dans la limite expresse du mandat qui lui a été confié, il demeure un composé de personnalités qui ont le droit de se défendre."

26 mars : Afin de se donner une "légitimité", le Comité central de la Garde nationale organise des élections "municipales". 50% de votants. Succès écrasant de la gauche.

28 mars : Le Conseil municipal élu proclame "la Commune". Les maires des arrondissements non "communards" se désistent.

À Madame Roger des Genettes

Neuville [près Dieppe], 30 mars 1871.

Il y a quinze jours je comptais être maintenant à Paris, mais "nos frères" en ont disposé autrement.

[...] Ces misérables-là déplacent la haine ! On ne pense plus aux Prussiens. Encore un peu, et on va les aimer ! Aucune honte ne nous manquera.

À George Sand

Neuville, près Dieppe, vendredi, 31 mars 1871.

Chère maître,

Demain, enfin, je me résigne à rentrer dans Croisset. C'est dur, mais il le faut. **Je vais tâcher de reprendre mon pauvre Saint Antoine et d'oublier la France.**

Ma mère reste ici chez sa petite-fille, jusqu'à ce qu'on sache où aller, sans crainte de Prussiens ni d'émeute.

Il y a quelques jours, je suis parti d'ici avec Dumas, pour Bruxelles, d'où je comptais revenir directement à Paris. Mais "la nouvelle Athènes" me semble dépasser le Dahomey en férocité et en bêtise.

Est-ce la fin de la *blague* ?

À sa nièce Caroline

Croisset, dimanche de pâques, 6 heures du soir [9 avril 1871].

Mon Loulou,

[...] Lapière (qui est revenu de Paris hier au soir) croit que, d'ici à deux jours, on en aura fini avec les Communeux. On doit aujourd'hui tourner Montmartre, et peut-être entrer dans Paris.

À sa nièce Caroline

Croisset mardi soir, 6 heures. [18 avril 1871].

[...] **C'est bien gentil, mon pauvre loulou, les encouragements que tu me donnes sur Saint Antoine. Je commence à croire, en effet, que ça pourra être bon.**

À George Sand

Croisset, lundi soir, 2 heures [24 avril 1871].

Chère maître,

[...] Pour moi, je ne suis pas comme les bourgeois ; je trouve que, après l'invasion, il n'y a plus de malheurs.

[...] **Je me suis remis à Saint Antoine, et je travaille violemment.**

À George Sand

[Croisset, 29 avril 1871].

[...] Non, les Prussiens n'ont pas saccagé mon logis. Ils ont *chipé* quelques petits objets sans importance, un nécessaire de toilette, un carton, des pipes ; mais, en somme, ils n'ont pas fait de mal. Quant à mon cabinet, il a été respecté. J'avais enterré une grande boîte pleine de lettres et mis à l'abri mes volumineuses notes sur *Saint Antoine*. J'ai retrouvé tout cela intact.

[...] je me suis replongé avec furie dans *Saint Antoine*, ...

[...] La Commune réhabilite les assassins, tout comme Jésus pardonnait aux larrons, et on pille les hôtels des riches, parce qu'on a appris à maudire Lazare, qui était, non pas un mauvais riche, mais simplement un riche.

[...] Le peuple est un éternel mineur, et il sera toujours (dans la hiérarchie des éléments sociaux) au dernier rang, puisqu'il est le nombre, la masse, l'illimité. Peu importe que beaucoup de paysans sachent lire et n'écoutent plus leur curé ; mais il importe infiniment que beaucoup d'hommes, comme Renan ou Littré, puissent vivre et soient écoutés. Notre salut est maintenant dans une *aristocratie légitime*, j'entends par là une majorité qui se composera d'autre chose que de chiffres.

Si l'on eût été plus éclairé, s'il y avait eu à Paris plus de gens connaissant l'histoire, nous n'aurions subi ni Gambetta, ni la Prusse, ni la Commune.

À sa nièce Caroline

[Croisset] Dimanche soir [30 avril 1871].

Mon pauvre chéri,

[...] Quant à moi, je suis soûl de l'insurrection parisienne ! Je n'ai plus le courage de lire le journal. Ces continuelles horreurs me dégoûtent plus encore qu'elles ne m'attristent, et je me plonge de toutes mes forces dans le bon *Saint Antoine*.

10 mai : la France cède l'Alsace et la Lorraine et doit 5 milliards d'indemnité.

21-28 mai 1871 : Semaine sanglante

*Les troupes versaillaises entrent à Paris le 21 mai. En 3 jours, la moitié de Paris est conquise. Du 25 au 28 mai, c'est le Paris populaire qui résiste désespérément. Belleville tombe le 28 mai. 3000 à 4000 fédérés ont trouvé la mort au combat ; les troupes de Versailles ont 900 tués. Exécution d'otages par des communards, – à Sainte Pélagie (10 exécutions les 23 et 24 mai) ; – rue Haxo où Varlin, l'internationaliste, tenta de s'opposer au massacre (50 exécutions le 26 mai) ; dans le XIII^e, exécution par une foule exaspérée (13). Des responsables communards donnèrent l'ordre de brûler les Tuileries (repaire des rois) et l'Hôtel de ville (plutôt que de le rendre). Les Versaillais quant à eux, organisent une tuerie systématique des communards : plus de vivant lorsqu'une barricade est prise, toute personne armée repérée est exécutée. Le nombre de Communards tués pendant la semaine sanglante, très mal connu, est entre 10 000 et 30 000. (D'après *La Commune et les Communards*, de Jacques Rougerie)*

À la princesse Mathilde

Croisset, lundi soir [1 juin 1871].

[...] Eh bien, Princesse, vos sinistres prédictions se trouvent démenties. La Commune de Paris, loin de s'étendre à toute la France, en est à ses dernières convulsions et, dans une huitaine de jours sans doute, on pourra rentrer dans cette ville maudite et adorée.

[...] L'arrestation de Rochefort¹⁰ m'a causé un moment de gaieté. Ce n'est pas lui que je voudrais voir puni, ou plutôt je voudrais voir étouffés dans la boue, avec sa sottise personne, tous les crétins qui se pâmèrent devant *son style* ! Quand je songe à la gigantesque stupidité de ma patrie, je me demande si elle a été suffisamment châtiée ?...

Flaubert va à Paris du 4 au 11 juin pour des recherches concernant son *Saint Antoine* et pour les affaires de son ami intime Louis Bouilhet (mort en 1869). Il contacte ses amis députés du centre gauche Bardoux et d'Osmoy à Versailles.

À George Sand

Croisset, dimanche soir [11 juin 1871].

Chère maître,

[...] J'arrive de Paris et je ne sais à qui parler. J'étouffe. Je suis accablé ou plutôt écœuré.

L'odeur des cadavres me dégoûte moins que les miasmes d'égoïsme s'exhalant par toutes les bouches. La vue des ruines n'est rien auprès de l'immense bête parisienne. À de très rares exceptions près, tout le monde m'a paru bon à lier.

Une moitié de la population a envie d'étrangler l'autre, qui lui porte le même intérêt. Cela se lit clairement dans les yeux des passants.

Bibliographie

- Correspondance de Flaubert.
- *Correspondance Gustave Flaubert-George Sand*, préface et notes d'Alphonse Jacobs, Flammarion, 1981.
- Gustave Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, 1869.
- *1871 : La Commune de Paris*, Collection Les reporters de l'Histoire, éd. Liana Levi & Sylvie Messinger, 1983 [textes de grands auteurs, chronologie très sommaire, index, bibliographie, mais aucune note !]
- Journal officiel de la Commune de Paris du 20 mars au 24 mai 1871.
<http://dx.doi.org/doi:10.1522/030259839>
- Paul Lidsky, *Les écrivains contre la Commune*, Maspero, 1970 ; réédition par La Découverte, 2010 (postface de P. Lidsky).
- Bernard Noël, *Dictionnaire de la Commune*, Hazan, 1971.
- Jacques Rougerie, *La commune et les Communards*, Gallimard, 2018.
- ...

¹⁰ Henri de Rochefort (1831-1913), journaliste, auteur dramatique et homme politique. Polémiste dans ses journaux (*La Lanterne*, *La Marseillaise*, *L'Intransigeant*). Anticlérical, nationaliste, favorable à la Commune, boulangiste, socialiste et antidreyfusard... Condamné au bagne de Nouméa dont il parvint à s'échapper en 1874.

Les conférences du 54

par Hélène Personnaz

Questions d'images

Le cycle de conférences et rencontres sur le sujet de la photographie et du cinéma que propose la BAI pour la saison 2018-2019 est né d'un de ces heureux hasards qui font s'articuler les envies et les opportunités en un ensemble cohérent. La rencontre de Marc Durand-Lumière en a été le déclencheur. Son appartenance à l'illustre famille des frères Lumière ne l'empêche pas d'être, d'être surtout, un chercheur. L'univers dans lequel il s'immerge professionnellement au quotidien est celui des actes notariés, puisqu'il est *secrétaire de documentation au minutier central des notaires de Paris*, aux Archives nationales de France. Tous les historiens, sociologues, généalogistes savent à quel point ces actes de la vie civile sont une source féconde de renseignements. Et lorsque Marc Durand-Lumière a eu l'idée, voici une vingtaine d'années, d'établir un répertoire détaillé des personnes qui, de la fin du XVIII^e siècle au début du XX^e ont contribué à l'histoire *De l'image fixe à l'image animée*, il a entrepris de fournir un outil de travail exceptionnel, aussi bien pour le chercheur en histoire de l'art que pour le particulier qui souhaite retrouver la trace d'un modeste atelier familial tenu par ses ancêtres. La parution en décembre 2015 de son ouvrage qui s'appuie sur plus de 5000 actes dépouillés, a été unanimement saluée.

Le réseau des interlocuteurs, souvent devenus des amis de Marc Durand-Lumière est à l'image de ces articulations entre domaines techniques ou artistiques voisins qui, soudain, se conjuguent pour faire éclore un objet inconnu. L'objet en l'occurrence est cette programmation. Elle nous a déjà fait appréhender, avec Marc Durand lui-même, le génie des frères Lumière qui ont su capter les inventions décisives qui les avaient précédés, dans le domaine de la photographie et de l'animation de l'image, pour en faire la synthèse sous la forme du

Cinématographe. Laurent Mannoni, *directeur scientifique du patrimoine de la Cinémathèque française*, nous a fait l'immense privilège de permis d'admirer l'objet lui-même, nommé *Cinématographe*, en le mettant justement en rapport avec les techniques et procédés qui l'ont précédé et qui le suivront.

Adoptant la position du Candide, Marc Durand va poursuivre l'animation de ces samedis qui vont nous permettre de rencontrer Serge Plantureux, expert en photographie, marchand et collectionneur, Gérard Courant, créateur poétique du Cinématon, Sylvie Aubenas, directrice du département des Estampes et photographies à la BNF, commissaire de la très belle exposition sur Nadar actuellement présenté sur le site François Mitterrand de la BNF, enfin Jacques Malthête-Méliès qui, comme Marc Durand-Lumière, honore son appartenance à une famille célèbre de l'histoire du cinéma en enrichissant la recherche autour de cet art.



Laurent Mannoni et Marc Durand-Lumière montrant le Cinématographe

On trouvera sur le site de la BAI la présentation complète [des conférences et rencontres de la saison 2018-2019](#).

Programme des conférences et rencontres 2018-2019

- samedi 29 septembre 2018, 17h00 à 19h00 : Balzac et la Marais, avec Éric Hazan : Du petit collégien au cousin Pons.
- jeudi 18 octobre 2018, à 19h30 : Louis Lumière, par Marc Durand-Lumière
- samedi 17 novembre 2018, 17h00 à 19h00 : Les rencontres de la photo et du cinéma : technologie et matériel, avec Laurent Mannoni
- jeudi 22 novembre 2018, à 19h30 : Victor Rodde, l'enragé du "Bon Sens", combattant méconnu pour la liberté de la Presse, par Noé Marcoux
- jeudi 6 décembre 2018, à 19h30 : Victor Hugo et la Deuxième République, par Jean-Marc Hovasse
- samedi 15 décembre 2018, 17h00 à 19h00 : Les rencontres de la photo et du cinéma : Un marchand de photos, avec Serge Plantureux
- samedi 12 janvier 2019, 17h00 à 19h00 : Les rencontres de la photo et du cinéma : Un cinéaste français prolifique, avec Gérard Courant
- jeudi 24 janvier 2019, à 19h30 : Louise Michel éducatrice ou l'école de la révolte, par Véronique Fau-Vincenti
- jeudi 7 février 2019, à 19h30 : Les Temps Modernes, par Jacques Rancière
- samedi 16 février 2019, 17h00 à 19h00 : Les rencontres de la photo et du cinéma : Histoire de la photographie, avec Sylvie Aubenas
- samedi 16 mars 2019, 17h00 à 19h00 : Les rencontres de la photo et du cinéma : Les effets spéciaux, avec Jacques Malthête-Meliès
- jeudi 28 mars 2019, à 19h30 : Entre éducation populaire et éducation juive, l'Alliance Israélite Universelle, par Jean-Claude Kuperminc
- jeudi 4 avril 2019, à 19h30 : Marceline Desbordes-Valmore, une femme poète dans la période romantique, par Christine Planté
- samedi 13 avril 2019, 17h00 à 19h00 : Les prémices du féminisme au 19^e siècle, avec Michelle Perrot
- jeudi 16 mai 2019, à 19h30 : Lire du Zola dans les bibliothèques populaires au XIX^e siècle, par Agnès Sandras
- samedi 25 mai 2019, 17h00 à 19h00 : A la recherche de George Eliot, avec Mona Ozouf
- jeudi 13 juin 2019, à 19h30 : L'école Estienne à la Bibliothèque des Amis de l'Instruction, par Marie-Cécile Bouju
- samedi 22 juin 2019, 17h00 à 19h00 : L'actualité musicale à Paris, saison 1918-1919, avec Hélène Personnaz

Dernière heure – actualités

Prenez le Maitron !

Un clic et on y est. Sans payer, sans carte, sans code. C'est ça le [Maitron-en-ligne](#), désormais ouvert au public, à tout public. Un formidable outil de recherche pour les historiens ou les sociologues, comme pour l'amateur de généalogie qui recherche la trace d'un ancêtre militant.

En mai 2018, Paul Boulland, co-directeur du Maitron avec Claude Pannetier, est venu à la BAI nous présenter ce Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social. Les 186 000 notices publiées retracent une histoire de l'engagement depuis 1789. La démarche collaborative initiée par Jean Maitron, bien avant qu'elle ne soit à la mode, a mobilisé sur le territoire français et au-delà, des auteurs qui alimentent cette base de données en traquant "le militant" via les organismes syndicaux, les cercles politiques, la mémoire villageoise ou familiale. Ils rédigent ensuite ces notices individuelles. Voilà déjà plusieurs années que l'informatisation du Dictionnaire a permis que les fiches soient enrichies ou précisées.

Quelques derniers réglages doivent encore être faits pour que toutes les évolutions prévues entrent bel et bien en vigueur : seront en libre accès l'ensemble des notices des périodes 1 à 5 (soit de 1789 à 1968). Sauf exception, restent en accès restreint les biographies qui correspondent aux chantiers encore en cours : Belgique, Ouvriers du livre et du papier, Mouvements immigrés, 6e période.

La présentation du site a été faite ce mercredi 5 décembre 2018, à la Bourse du travail. Un autre site a été mis à l'honneur, celui des "[mille autres](#)". Ces mille autres, ainsi que l'a exposé Gilles Manceron, historien spécialiste du colonialisme français, sont ces disparus qui, comme Maurice Audin, ont été tués hors combat par l'armée française en Algérie. Un dossier encore obscur à faire sortir de l'ombre.

Des billets pour la recherche

La recherche sur les Bibliothèques populaires ne cesse de s'enrichir, en témoignent les deux derniers billets à consulter sur le [Carnet de recherches](#). De manière très approfondie, Christiane Demeulenaere nous renseigne sur la Bibliothèque populaire née en 1877 dans le XX^{ème} arrondissement. Quant à Agnès Sandras, elle trouve tout ce que peut dire de la conception d'une éducation populaire un simple compte-rendu d'une sortie botanique à Meudon, organisée en 1870 pour les *Amis de l'Instruction du III^{ème} arrondissement*.